



## PROCES-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2014 A 20H00 A LA SALLE DU CONSEIL DE BEGNINS

---

### **Présidence : Madame Chantal Landeiro**

La Présidente ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 5 juin 2014.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Fixer les dates des deux demi-journées de congé.
6. Point de situation de la part de la Direction.
7. Point de situation de la part de l'AISE.
8. Nouveau restaurant scolaire pour le secondaire.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

### **1. Appel :**

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 13 membres et 3 membres sont excusés. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

### **2. Acceptation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

### **3. Approbation du procès-verbal du 5 juin 2014**

Le procès-verbal du 5 juin 2014 est accepté à l'unanimité tel que présenté.



#### **4. Lecture de la correspondance reçue**

La Présidente a reçu, en date du 4 novembre 2014, la copie d'un courrier envoyé au Comité de Direction de l'AISE par Mme Anne-Marie DICK, grand-mère de la petite fille accidentée à Le Vaud. La Présidente donne lecture de ce courrier dans lequel la signataire fait part de son souhait de ne jamais laisser sa petite fille monter dans un bus conduit pas le chauffeur qui conduisait lors de l'accident, chauffeur qui selon elle devrait être transféré sur un autre trajet. De plus, elle prie les personnes concernées de ne plus envoyer aux parents de sa petite fille tous courriers concernant les transports scolaires.

Une copie de la réponse donnée par le Comité de Direction de l'AISE sera envoyée à tous les membres du Conseil d'Etablissement par la secrétaire.

La Présidente a reçu, en date du 12 novembre 2014, un courriel de Monsieur Thomas Vonaesch qui annonce sa démission du Conseil d'Etablissement.

#### **5. Fixer les dates des deux demi-journées de congé**

La Présidente propose fixer les deux congés que le Conseil d' Etablissement peut octroyer. Les dates proposées sont les suivantes :

**Le mercredi 13 mai 2015 (matin)**

**Le vendredi 3 juillet 2015 (après-midi).**

Ces dates sont acceptées et un courrier sera envoyé à la DGEO afin qu'ils soient informés de cette décision.

Un second courrier sera transmis aux parents par l'intermédiaire des professeurs. La secrétaire fournira les copies à la Direction des écoles en janvier 2015.

#### **6. Point de situation de la part de la Direction :**

M. Wettstein annonce que la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Depuis quelques temps, la Direction est dépassée par les problèmes liés aux téléphones portables, à Internet et aux divers réseaux sociaux. Les propos échangés par certains élèves sur les réseaux sociaux sont d'une telle violence que certains élèves sont confrontés à des problèmes graves. Le sujet a été abordé durant une séance de parents d'élèves et



M. Wettstein a rappelé aux élèves l'existence du droit à l'image afin de tenter de leur éviter de gros problèmes. Des séances de prévention sont données par « Action Innocence » dès la 5<sup>ème</sup> primaire.

M. Wettstein propose au Conseil d'Établissement d'avoir une réflexion à ce sujet.

### **7. Point de situation de la part de l'AISE :**

Suite à la démission de M. Philippe Menoud, La Présidente présente Mme Anne Stiefel, nouvelle représentante de l'AISE.

#### **a) Nouveau restaurant scolaire pour le secondaire**

Mme Stiefel annonce que le nouveau restaurant scolaire se trouve au rez-de-chaussée de la nouvelle école sur le site scolaire de Begnins. Les trois classes du rez-de-chaussée de ce nouveau bâtiment ont été transformées en restaurant scolaire et le prix des repas est fixé à CHF 8.00. Les repas, labellisés « fourchette verte » sont fournis par la société Scolarest SA.

#### **b) Harmonisation des cantines**

La Présidente annonce que le Conseil Intercommunal de l'AISE a validé un préavis pour l'harmonisation de toutes les cantines de l'Association. Les prix seront uniformisés pour tous les enfants de même degré et les inscriptions se feront par le biais de l'AISE. L'AISE laissera aux Communes le choix de leur fournisseur de repas et les cantines seront sorties des UAPE. Les parents ayant des enfants fréquentant l'UAPE recevront donc deux factures différentes.

### **8. Divers et propositions individuelles :**

La Présidente annonce que le nouveau règlement du Conseil d'Établissement a été envoyé au SECRI pour signature mais celui-ci n'a pas encore été retourné signé au secrétariat.

Suite à la démission de M. Vonaesch il est nécessaire de trouver un nouveau membre dans la société civile.

En ce qui concerne l'élection des parents, celle-ci devra avoir lieu avant le mois de juin 2015. La Présidente propose que la secrétaire prépare un courrier qui sera joint au courrier annonçant les deux demi-journées de congé.

Mme Swann rappelle l'existence de l'Association de Parents d'élèves dont la prochaine séance aura lieu le 20 novembre 2014 à 20h00 au restaurant scolaire de Begnins.



Le Présidente demande à M. Wettstein si le Conseil des élèves a été mis en place ? M. Wettstein répond que ce projet commencera prochainement dans les classes de 9H à 11H.

**10. Fixer notre agenda futur :**

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

5 mars 2015 à 20h00 au restaurant scolaire de la maison jaune.

4 juin 2015 à 19h30 élection des parents et à 20h30 Conseil d'Etablissement à l'administration communale de Begnins.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir.

La séance est levée à 21h40.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE



Chantal Landeiro



Vanessa Wicht